

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 26 mai 2015

Présents : Claude Vignon, , Dominique Parein, Giovanni Cadeddu, , Andrée Séquier, Julie Faivre, Gilles Breton, Laurent Benoit, Michel Olivier
Excusés : Pierre Barbier (pouvoir à Giovanni Cadeddu), Virginie Dal-Pra (pouvoir à Julie Faivre)

Délibérations du conseil

- Une convention d'épandage des boues de la station d'épuration de Tourtres est signée pour 5 ans avec le Gaec des Fleurins à Ste Eulalie en Royans. Voté à l'unanimité.
- La commune est informée du lancement d'une enquête publique relative à la pisciculture d'Echevis pour la mise à jour de son autorisation d'exploitation. La commune n'a pas de remarques particulières à émettre. Voté à l'unanimité.
- La vente d'herbe à Isabel Da Costa sur l'emprise de la piste de luge d'Herbouilly et l'entrée de la plaine est approuvée pour 2015, pour un montant de 40€. Voté à l'unanimité.
- La décision modificative du budget communal est approuvée à l'unanimité : intégration de l'acquisition de signalétique routière pour 5 000€.
- Le Maire soumet au conseil un projet de renégociation d'un emprunt communal sur l'eau et l'assainissement obtenu auprès du Crédit Agricole Sud Rhone-Alpes. En intégrant l'indemnité bancaire de 5 000€, le gain total pour la commune sera de 18 000€. Le conseil approuve cette renégociation à l'unanimité.

Décisions du conseil

- Le contrat d'avenir de l'agent technique Grégory Justet est renouvelé pour 12 mois.
- L'indemnité d'assurance de 1 368€ versée par Groupama suite au sinistre survenu en 2014 entre la commune et Mr Dany Morel (réfection du grillage de la station d'épuration du village) est approuvée.
- La commune a été informée du prochain recensement de sa population par l'INSEE en janvier-février 2016. Le coordinateur du recensement est Mme Patricia Villard.
- La commune est informée par la Préfecture d'une disposition spécifique ORSEC pour l'alerte à la pollution atmosphérique. Celle-ci soumet un projet de procédure d'alerte et d'information. La commune n'a pas de remarques à formuler.
- Dominique Parein récapitule les devis obtenus pour une cabane en bois à installer dans le jardin de ville. Après étude, il est décidé de confier la réalisation de cette cabane à un artisan local Yann Durand, pour un montant de 2000€ TTC, hors matériaux fournis par la mairie.

Informations au conseil

→ Julie Faivre fait le point sur l'opération de la 3^e tranche de l'assainissement collectif. Les financements définitifs sont acquis, pour un montant total de 75% de l'opération estimée, contre 80% espérés. Ces montants modifient le plan de financement prévisionnel de l'opération. La consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre a été lancée il y a deux semaines. La commission attendra le chiffrage au stage projet de l'opération par le maître d'œuvre, puis le résultat des appels d'offres des entreprises pour valider le périmètre total de l'opération. Le choix du maître d'œuvre devra se faire lors du prochain conseil le 2 juillet.

→ Dominique Parein présente les prochaines activités périscolaires pour la rentrée 2015 : sur St Martin : 3 x 1h, avec les activités suivantes : Qi Gong, stretching, atelier écriture et atelier jeux, avec l'étude en cours de la mise à disposition d'une animatrice BAFA en contrat d'avenir avec la mairie de La Chapelle en Vercors.

Sur St Julien : 4 x ¾ h, sur le même fonctionnement que l'an dernier.

Les séquences d'activités seront programmées de vacances à vacances, avec une inscription par période pour les parents. Ces propositions seront discutées et validées en commission école intercommunale.

→ Mme Bernard, locataire de la commune, quittera son logement au rez-de-chaussée de l'immeuble La Falaise fin juin ou début juillet. Celui-ci sera remis en location avec le jardin attenant.

→ La mairie a reçu un courrier du Parc lui demandant de faire remonter les problèmes éventuels liés à la distribution locale du journal du Parc.

→ la réparation du camion est terminée, la commune attend maintenant son passage obligatoire aux mines.

→ L'ADMR du Royans informe la commune qu'elle étend son action sur le Vercors pour les services d'aide à la personne (ménage...).

Questions diverses

→ Andrée Séquier a été interpellée au sujet des fumières qui émettent des écoulements sur les routes et dans les cours d'eau. Il est proposé que la commission agriculture se renseigne dans le règlement sanitaire départemental.

Elle demande un point sur les dettes de l'Hôtel du Vercors vis à vis de la commune. Un courrier en recommandé sera envoyé rapidement.

→ Giovanni Cadettu signale un problème de propreté de l'espace de stockage de matériaux communaux aux Moreaux. Les élus réfléchiront à l'aménagement futur de ce terrain.

→ Michel Olivier informe le conseil que le groupe de bénévoles en charge du fleurissement a commencé son travail. Mr Serge Bellier a fait don à la commune d'une cuve à eau de 1000l.

→ Dominique Parein fait le compte-rendu de la rencontre avec le responsable de la Poste en mairie. La commune doit avancer son projet d'agence postale communale rapidement.

→ Julie Faivre expose au conseil une information concernant le projet de traité transatlantique concernant les relations commerciales entre l'Europe et les Etats-Unis. Des alertes citoyennes se mettent en place pour dénoncer les conditions de ce traité, Julie invite les conseillers à se renseigner, en vue d'une prochaine motion communale.

➔ Le SPANC doit relancer l'Hôtel des Grands Goulets pour la mise aux normes de son assainissement autonome. La commune devra intervenir si cette relance est sans effet.

Secrétaire de séance : Dominique Parein